



Enquête sur le traitement des fonds d'archives de la Recherche au sein de la section AURORE : Résultats

Préambule

En décembre 2024, les membres de la section Aurore ont été sollicités au sujet du traitement des fonds d'archives de la Recherche au sein de la section, dans une logique de meilleure connaissance des membres de la section AURORE. Notamment en ayant pour but de cartographier les expériences et les compétences concernant le traitement de fonds d'archives de la recherche.

Cette synthèse des résultats sera restituée à la section Aurore via la liste de diffusion.

34 réponses ont été collectées, permettant de démontrer un intérêt pour la question.

Il est également à noter qu'une partie des membres de la section Aurore ne travaille pas dans un établissement produisant des archives de la Recherche.

Les compléments apportés à leurs réponses par certains participants dans le champ libre de fin du questionnaire ont été intégrés dans les parties concernées, afin de pouvoir enrichir les réflexions.

Afin de restituer ces commentaires tout en respectant l'anonymat des répondants ou de toute personne physique identifiable, certaines données ont été restreintes :

- Les établissements ou services cités nommément ont été remplacés par leur catégorie d'établissement et de service.
- Tout élément permettant l'identification indirecte d'une personne a été retiré.

Analyse

La première question portait sur l'identité des répondants et n'était pas vouée à apparaître dans la synthèse. Néanmoins, certains éléments de contexte sont intéressants :

33 Réponses au total

27 établissements, 5 ont répondu 2 fois (2 personnes différentes)

1 personne en recherche d'emploi

Répartition par type d'établissements

5 grandes écoles

10 organismes de recherche

12 Universités

Répartition métier:



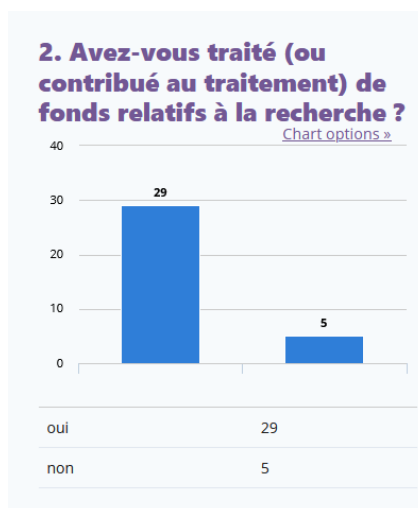
section des archivistes des universités,
rectorats, organismes de recherches
et mouvements étudiants

28 profils archivistes,

4 profils SO

1 en recherche d'emploi

A la seconde question ...



... La majorité des répondants (29) a déclaré avoir déjà traité au moins un fonds d'archives relatif à la Recherche¹.

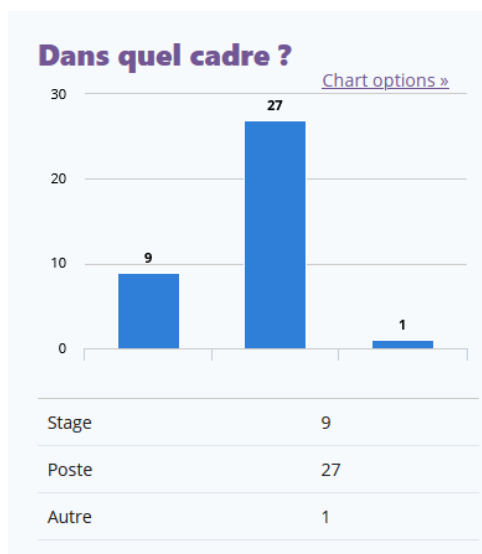
Les 5 autres répondants ont déclaré l'inverse.

Une personne ayant répondu non a apporté le complément suivant dans les commentaires :

« Je suis intervenu ponctuellement dans les traitements de fonds effectués par d'autres personnes (stagiaires, collègues) ». Cette réponse aurait donc pu être comptée dans les réponses positives.

¹ Pour des raisons de simplicité du questionnaire, le terme 'traitement' englobe aussi bien le fait d'avoir traité soi-même un fonds que d'en avoir encadré le traitement. Et celui d'archives de la recherche « l'ensemble des documents et données produits ou reçus dans le cadre du processus de recherche, c'est-à-dire à la fois par l'activité de recherche effectuée au sein des laboratoires et réalisée par les chercheurs ainsi que par l'administration de la recherche, mais aussi par les fonctions venant en appui à la recherche ».

Concernant les personnes ayant répondu oui les questions suivantes ont été posées :

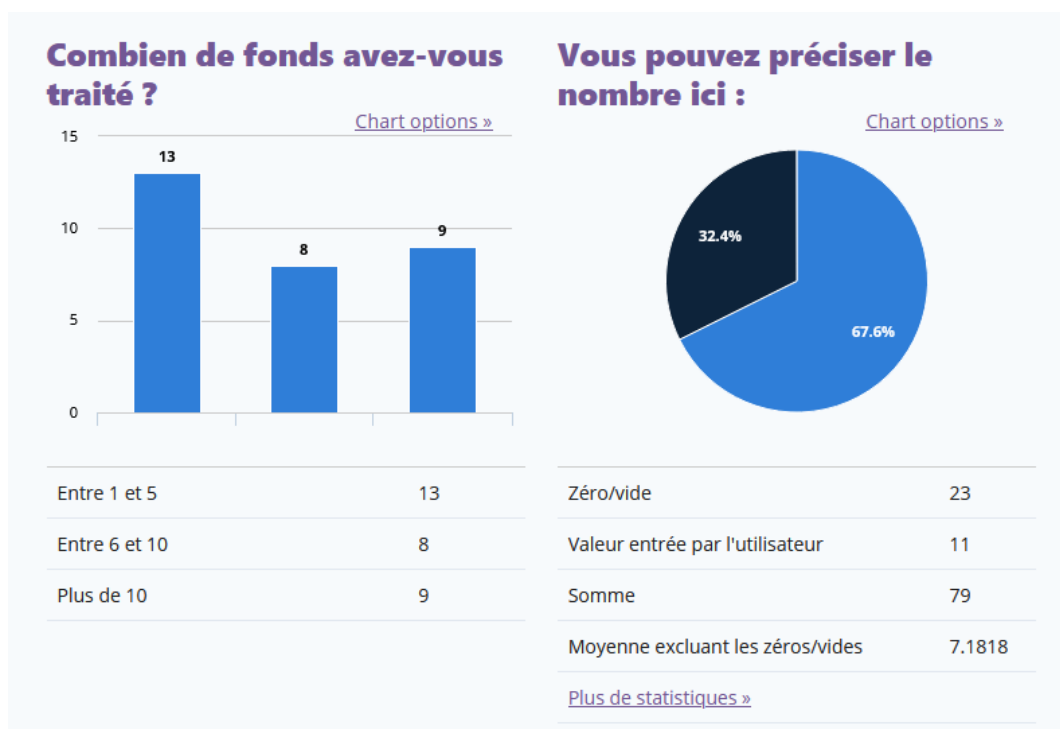


À cette question, il était possible d'apporter plusieurs réponses, d'où le nombre de ces dernières, supérieur à celui de participants.

La majorité des traitements est effectué dans le cadre d'un poste (27), suivi ensuite par les stages (9).

Un seul participant a répondu 'autre', qui correspond dans ce cas à des missions ponctuelles.

A la question





section des archivistes des universités,
rectorats, organismes de recherches
et mouvements étudiants

La majorité des sondés (13) a répondu avoir traité entre 1 et 5 fonds.

8 répondants en ont traité entre 6 et 10 et 9 répondants en ont traité plus de 10.

Il est à noter qu'un répondant a coché à la fois la case 'entre 1 et 5' et la case 'entre 6 et 10'.

Parmi cet ensemble, 11 participants (soit 67,6%) ont apporté des précisions sur le nombre de fonds traités. Le moyenne de ces réponses s'élève à 7 fonds, avec un minimum de 1 et un maximum s'élevant à 50 fonds.

Une remarque a été ajoutée en commentaire par rapport à la question du nombre de fonds traités : « il faudrait parler en versements, les fonds se constituent au fur et à mesure des versements et nous avons été trois acteurs principaux dans les traitements accompagnés de collègues en CDD et masters, donc certains fonds sont le résultat de traitements successifs à quatre, six mains... Il y a plus de 120 fonds, donc plusieurs 10e, avec des 10e de milliers de documents..." »

A la question d'approfondissement portant sur quelle(s) discipline(s) - et consistant en un champ libre à renseigner - ce sont les éléments suivants qui ont émergé :

Sciences Humaines & Sociales dont anthropologie, archéologie, architecture, arts du spectacle, droit, épistémologie, ethnologie, études aréales, géographie, histoire, linguistique, littérature française, psychologie, science politique, sciences de l'éducation, sciences du langage, sociologie, urbanisme

Sciences & Technologies dont acoustique, astronomie, chimie, ergonomie, géologie, ingénierie (ponts, chaussées, routes, eau), météorologie, paléontologie, physique (dont ferromagnétisme), recherche technologique, sismologie, traitement du signal.

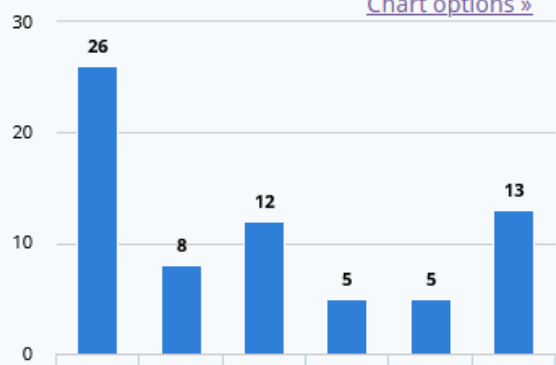
Vie & Santé dont biologie, biologie fondamentale, biologie moléculaire, écologie, environnement marin, épidémiologie, ethnobotanique, médecine, pharmacologie, phytogéographie, virologie.

A cheval entre les deux derniers : Sciences expérimentales et sciences de la Terre.

A la question

Quel(s) type(s) de fonds ?

[Chart options »](#)



Papier	26
Numérique	8
Photographique	12
Audiovisuel	5
Objets	5
Hybride	13

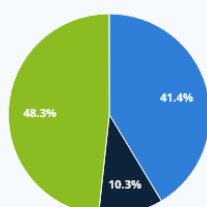
A cette question, il était possible d'apporter plusieurs réponses, d'où le nombre de ces dernières, supérieur à celui de participants.

Il apparaît que la majorité des fonds traités (26) sont des fonds papier. Ils sont suivis par les fonds Hybrides (13) et photographiques (12). Viennent ensuite les fonds numériques (8) puis les fonds audiovisuels et les objets (5 chacun).

A la question

Est-ce que vous avez pu faire appel aux producteurs du fonds ou à des spécialistes de la discipline au moment du traitement ?

[Chart options »](#)



Oui	12
Non	3
Parfois	14

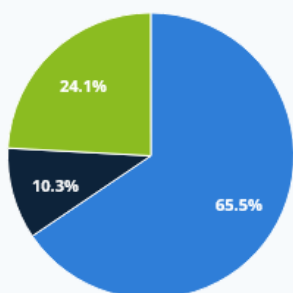
Il apparaît que la majorité des répondants (14) a parfois pu avoir recours à l'expertise du producteur ou d'un chercheur de la discipline pour le traitement des fonds.

12 déclarent avoir pu y avoir recours systématiquement, tandis que seulement 3 déclarent ne pas avoir pu bénéficier de cette expertise.

A la question

Vous sentez-vous à l'aise sur le traitement de ce type de fonds ?

[Chart options »](#)



Oui	19
Non	3
Ne se prononce pas	7

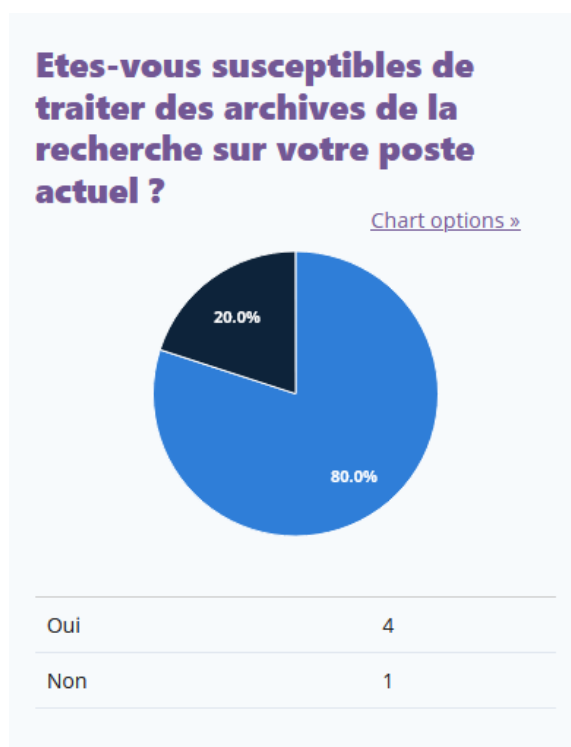
Il apparaît que 19 répondants (soit 65,5%) se sentent à l'aise sur le traitement de ce type de fonds.

3 (soit 10,3 %) déclarent ne pas l'être, tandis que 7 (soit 24,1%) ne se prononcent pas sur le sujet.

Un complément de réponse a été apporté : « Sur la question "Vous sentez-vous à l'aise sur le traitement de ce type de fonds", je ne me prononce pas. En effet, si le traitement d'un fonds ne m'a pas posé trop de difficultés (du fait de l'aide d'enseignants-chercheurs ayant travaillé avec la personne dont j'ai traité les archives), un deuxième m'a amené à me poser des questions (que je n'ai pas résolues) du fait que je n'avais pas de possibilité de m'adresser à des condisciples du chercheur dont je traite les archives. »

De même qu'un second, axé sur l'acquisition d'expérience : « Mon expérience reste encore maigre dans le traitement d'archives de la recherche (il s'agit de deux fonds "sauvés") mais j'espère pouvoir l'étoffer petit à petit ».

Concernant les personnes n'ayant pas traité de fonds, les questions suivantes ont été posées :



4 répondants sont susceptibles de le faire, contre 1 pour qui ce n'est pas le cas, et ce dans les disciplines suivantes :

- Recherche biologique et médicale
- Multidisciplinaire : SHS, physique-chimie, informatique, médecine, etc...
- Disciplines des laboratoires hébergés par l'établissement
- Toutes les disciplines. Mais nous allons a priori commencer par des archéologues.

Enfin, la dernière question a été ouverte à l'ensemble des participants :



25 répondants ont répondu par l'affirmative, contre 9 réponses négatives.

Ces 25 personnes ont ensuite été amenées à préciser les disciplines en question :

- **Sciences humaines et sociales** dont ethnologie, anthropologie, archéologie, linguistique, histoire du Japon, activité des Jésuites ;
- **Sciences & Technologies** dont géographie, informatique ;
- **Vie & Santé** dont recherche biologique et médicale, biologie, "étude du vivant", enquêtes épidémiologique ;
- **A cheval entre les deux** : sciences fondamentales, sciences appliquées, sciences de la vie et de la terre, Cahiers labo et données associées.
- Toutes les disciplines précisées dans la réponse précédente ;
- En fonction des sollicitations qui seront reçues.

Des précisions sur les réponses négatives (6 sur 9 répondants) ont été apportées en commentaire. Il apparaît que :

- Une personne est intéressée mais ne voit pas quel peut être son apport ;
- Une autre intervient sur des missions ponctuelles, pas forcément sur l'ensemble du fonds ;



**section des archivistes des universités,
rectorats, organismes de recherches
et mouvements étudiants**

- Deux répondants n'ont pas le temps pour porter ou participer à un livrable ;
- Un service est en réorganisation ;
- Une personne est en fin de carrière.

Conclusion :

Cette enquête nous éclaire, en dehors des aspects factuels que sont le nombre de fonds traités, sur les compétences des archivistes membres de la section, qui, pour la majorité des répondants, classent des fonds de recherche de disciplines variées et sont à l'aise dans le traitement de ces derniers, même si elle met aussi en évidence leur besoin d'outils pratiques pour les aider dans cette tâche. Elle montre une volonté générale de contribuer à l'élaboration de ces outils – et pas seulement de la part de membres du GT archives scientifiques - ainsi qu'une envie de monter en compétence sur le sujet. Les limites étant généralement d'ordre pratique (temps, réorganisation de service, départ à la retraite, périmètre de la mission). Enfin, elle démontre que les échanges avec le chercheur dépositaire du fonds ou ses « ayants droit » sont primordiaux pour la compréhension et la contextualisation des fonds de recherche.